

Chapitre 10

Déséquilibres et politiques conjoncturelles

Introduction

La **politique économique** désigne un ensemble de décisions prises par les pouvoirs publics afin d'atteindre, grâce à l'utilisation de divers instruments, certains objectifs concernant la situation économique.

La théorie keynésienne justifie l'intervention de l'État par le refus du "*laissez-faire*" du marché.

On oppose souvent la **politique conjoncturelle** qui vise des objectifs à court terme et la politique structurelle qui vise des objectifs à moyen et long terme.

La politique structurelle modifie en profondeur et durablement les structures de l'économie (aménagement du territoire, politique agricole, privatisations...).

Les objectifs de la politique conjoncturelle sont le plein emploi, la stabilité du niveau général des prix, la régularité et l'intensité de la croissance économique ainsi que l'équilibre des échanges extérieurs.

Le carré magique est une représentation graphique de ces 4 objectifs. Les principaux instruments de la politique conjoncturelle sont la politique budgétaire et la politique monétaire.

1 Les politiques budgétaires

Les politiques conjoncturelles désignent tous les moyens mis en œuvre par l'État pour agir à court terme sur le niveau de l'activité économique et exercer un effet **contracyclique**. Une politique contracyclique est une politique destinée à infléchir le rythme de la croissance dans le sens opposé à celui enregistré au cours d'une période déterminée ; ainsi, en période de récession, une politique contracyclique est une politique de relance ; en période de surchauffe (forte croissance de la demande qui induit une accélération de la hausse des prix), une politique contracyclique est une politique de rigueur (ou de stabilisation ou d'austérité).

C'est à partir de la crise des années 1930, que les pouvoirs publics ont considéré le budget comme un instrument de politique économique. **Keynes** a montré que l'utilisation du budget pouvait influencer la demande des agents économiques (consommation des ménages, investissement des entreprises).

L'effet positif du budget correspond au mécanisme du **multiplicateur keynésien** : mécanisme par lequel une dépense nouvelle de l'Etat engendre une hausse de la production supérieure à la dépense initiale.

Lorsque le déficit est provoqué volontairement par la politique économique, on parle de déficit structurel et de déficit conjoncturel quand il résulte uniquement de l'évolution de la conjoncture économique.

Stabilisateurs économiques : mécanismes économiques jouant lorsque le budget est déséquilibré et favorisant automatiquement le retour à l'équilibre.

L'État peut agir sur les recettes et les dépenses.

La politique budgétaire est mise en place par les pouvoirs publics pour influencer sur l'activité économique en faisant varier les recettes et les dépenses budgétaires. L'objectif dépend du contexte et peut être soit la relance soit la rigueur.

Dans le cadre de la rigueur, l'État freine ou réduit la demande globale en réduisant les dépenses publiques, en augmentant les impôts.

La construction de l'Union Européenne limite l'ampleur des politiques budgétaires (critères de convergence). Les déficits publics ne doivent pas dépasser 3 % du P.I.B (pacte de stabilité et de croissance)

2 Les politiques monétaires

Elles désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre pour contrôler la croissance monétaire. Il faut réguler la quantité de monnaie en circulation pour l'adapter aux besoins de l'économie.

La quantité de monnaie en circulation ne doit pas être trop faible, car les agents économiques seront alors obligés de limiter leurs activités économiques.

À l'inverse, il faut éviter une hausse trop importante de la quantité de monnaie en circulation pour limiter la hausse des prix. Dans la zone euro la politique monétaire est définie et mise en place par la B.C.E (banque centrale européenne). D'après les statuts de la B.C.E, la politique monétaire a pour objectif le maintien de la stabilité des prix au sein de la zone euro.

Une politique de relance se traduira par une politique monétaire assouplissant le contrôle du crédit. Les autorités monétaires disposent de différents moyens pour influencer sur la quantité de monnaie en circulation : les taux d'intérêt, les réserves obligatoires, l'encadrement du crédit.

Le principal outil est constitué par les taux d'intérêt directeurs. Les banques ont fréquemment besoin de se procurer de la monnaie banque centrale pour répondre aux demandes en billets de banque de leurs clients. Elles doivent alors effectuer une opération de **refinancement** moyennant un taux d'intérêt fixé par la B.C.E. En augmentant ce coût de refinancement des banques, la banque centrale les oblige à réduire leurs activités de distribution des crédits, car elles répercutent la hausse ce qui freine les demandes de crédits.

L'*open market* désigne l'intervention de la banque centrale sur le marché monétaire à travers l'achat et la vente de titres destinés à influencer le taux d'intérêt. Si les autorités cherchent à faire baisser les taux d'intérêt, la B.C.E va acheter massivement des titres et distribuer en contrepartie de la monnaie supplémentaire, cette offre nouvelle de monnaie sur le marché monétaire favorise une diminution des taux.

Le système de **réserves obligatoires** impose aux banques l'obligation de détenir à la banque centrale une quantité définie de monnaie banque centrale. Ces dépôts sont non rémunérés.

L'**encadrement du crédit** est une réglementation qui limite le pouvoir de création monétaire des banques en définissant, par rapport au volume antérieur de crédits accordés à la clientèle, les conditions d'évolution. L'offre de crédit est ainsi limitée.

La banque centrale peut aussi agir sur le taux de change. La politique monétaire est désormais du seul ressort de la B.C.E. Il existe donc une politique monétaire unique alors que les situations économiques sont très différentes dans la zone.

3 Politique de relance, politique de rigueur

Politique de relance : on cherche à stimuler la demande afin que les entreprises produisent davantage et embauchent. Une ou plusieurs composantes de la demande sont favorisées : la consommation des ménages, l'investissement des entreprises, les dépenses publiques.

La politique de relance privilégie la lutte contre le chômage. Les moyens utilisés consistent à accroître la demande par le déficit budgétaire, et la progression des crédits distribués par la baisse des taux d'intérêt.

Mais cette politique a des effets pervers. La hausse de la demande stimule les importations et dégrade la balance commerciale. La baisse des taux d'intérêt suscite une fuite des capitaux.

Politique de rigueur ou politique d'austérité : on réduit la demande intérieure.

La politique de rigueur privilégie la lutte contre la hausse du niveau général des prix. On recherche l'équilibre budgétaire et on assiste à une hausse des taux d'intérêt.

Mais cette politique entraîne un ralentissement de la croissance et donc de la demande. Qu'en-est-il alors de l'emploi ?

Quand on mène une politique de relance, on baissera les taux d'intérêt ; quand on mène une politique de rigueur, on les augmentera.

On parle de "*policy mix*" quand on combine les instruments budgétaire et monétaire.

La mondialisation et l'U.E.M (union économique et monétaire) rendent incertaines les politiques de relance : la stimulation de la demande risque de profiter davantage aux autres pays, si nos importations augmentent.

La politique budgétaire peut entraîner l'augmentation des taux d'intérêt : les besoins de financement liés à l'accroissement des dépenses publiques provoquent généralement une hausse des emprunts de l'État et, du fait de cette demande supplémentaire adressée aux marchés de capitaux, des taux d'intérêt. On parle aussi d'**effet d'éviction**, car le recours à l'emprunt provoque un déplacement des ressources d'épargne disponibles vers le secteur public au détriment des autres agents économiques. Les capitaux étant plus rares, les taux d'intérêt plus élevés, les entreprises peuvent plus difficilement investir.

Nicholas Kaldor (carré magique)



Naissance : 12 mai 1908 Budapest (Hongrie)

Décès : 30 septembre 1986 (à 78 ans) Papworth Everard (Cambridgeshire) (Royaume-Uni)

Nationalité : Royaume-Uni

Champs : Économie (post-keynésianisme)

Institutions : *London School of Economics*, Université de Cambridge

Diplôme : *London School of Economics*

Renommé pour avoir été un des principaux économistes post-keynésiens, théoricien de la répartition, des crises et de la monnaie